

Paris, le 18 avril 2005

Le ministre de la Culture et de la
Communication

à

Mesdames et Messieurs les préfets

à l'intention de

Mesdames et Messieurs les directeurs des
archives départementales

Mesdames et Messieurs les responsables des
archives régionales, pour information

Mesdames et Messieurs les responsables des
archives municipales, pour information

Département de la
politique
archivistique et de la
coordination
interministérielle

Instruction DPACI/RES/2005/06

Objet : Etude statistique des demandes de dérogation aux règles de
communicabilité des archives publiques formulées en 2004

Dans un souci de transparence et afin de donner au public des éléments fiables sur la pratique des dérogations aux délais légaux de communicabilité des archives publiques, un observatoire national des dérogations a été mis en place au début de l'année 2003. Cet observatoire est alimenté par les statistiques élaborées par la direction des Archives de France à partir des demandes traitées par les différents centres des Archives nationales et le réseau territorial des archives, les ministères de la Défense et des Affaires étrangères et de différents organismes.

Cet observatoire est opérationnel depuis le début de l'année 2003. Il est accessible sur le site de la direction des archives de France, à l'adresse www.archivesdefrance@culture.gouv.fr, où l'on peut trouver par ailleurs le détail mensuel des dérogations traitées par la direction seulement.

Pour la troisième année consécutive, il m'a paru utile de porter à la connaissance des responsables des services publics d'archives une analyse des statistiques produites par le DPACI.

Le ministre de la culture et de la communication et par délégation,
la directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE

Communication des archives

Bilan des dérogations aux règles de communicabilités des archives publiques pour 2004

A- Bilan général

4361 demandes de dérogation ont été instruites en 2004, tous services instructeurs confondus (services de la Défense, des Affaires étrangères, de la Préfecture de police de Paris et des Archives de France). Ce chiffre est très proche de celui enregistré en 2003 (4365 demandes avaient alors été instruites).

La direction des Archives de France elle-même a traité **3090** demandes de dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2003 (80 demandes en moins), comme cela avait été le cas en 2003 par rapport à 2002.

L'évolution est cependant différente selon les services d'archives auprès desquels sont formulées les demandes. Sur les 3090 demandes instruites par la direction des Archives de France, 1440 ont été formulées auprès des Archives nationales (1439 en 2003), 1287 auprès des archives départementales (1358 en 2003 soit une baisse de 5 %, après la baisse de 9 % enregistrée en 2003 par rapport à 2002), 90 auprès des archives municipales (82 en 2003), 141 auprès des archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (127 en 2003 soit une hausse de 11 %, après la hausse de 28 % enregistrée en 2003 par rapport à 2002) et 54 auprès de la SNCF (58 en 2003).

Sur ces mêmes 3090 demandes instruites par la direction des Archives de France, 2031 (soit 65,7 % du total) concernent des recherches scientifiques, 294 (soit 9,5 %) des recherches historiques personnelles, 670 (soit 21,7 %) des recherches généalogiques et 95 (soit 3,1 %) des recherches administratives.

Sur les 4361 demandes instruites en 2004, tous services confondus, 3821 (soit **87,8 %** du total ; 88,5 % en 2003) ont obtenu une réponse favorable, 380 (soit 8,8 % ; 7 % en 2003) une réponse partiellement favorable et 148 (soit 3,4 % ; 4,5 % en 2003) ont fait l'objet d'un refus.

Les sujets de recherche qui suscitent le plus de demandes de dérogation auprès de la direction des Archives de France sont les suivants :

- la généalogie : 716 demandes (639 en 2003) soit 23,2 % du total ;
- la période de la Seconde guerre mondiale : 505 demandes (480 en 2003) soit 16 % du total ;
- l'histoire sociale : 252 demandes.
- les biographies : 114 demandes ;
- l'histoire des étrangers : 151 demandes ;
- l'histoire judiciaire : 69 demandes (233 en 2003).

Les services producteurs les plus sollicités sont, au niveau central, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Emploi ainsi que la Présidence de la République et les services du Premier ministre ; et à l'échelon déconcentré, les services relevant du ministère de l'Intérieur et de la Justice ainsi que les hôpitaux.

B- Demandes relatives à la seconde guerre mondiale

La période de la Seconde guerre mondiale suscite toujours beaucoup de demandes de dérogation. Cette catégorie de recherche a même augmenté en 2004 après le recul enregistré en 2003 et 2002. En effet, 505 demandes ont été formulées dans ce domaine en 2004 contre 480 en 2003. Cette catégorie représente maintenant 16 % du total des demandes, contre 14 % en 2003. Il apparaît que les chercheurs se tournent vers d'autres types de fonds que ceux ouverts par l'arrêté du 29 avril 2002, ceux des mairies et des renseignements généraux par exemple.

Dans ce même domaine, la répartition entre accords, refus partiels et refus complets se traduit par une différence prononcée par rapport à l'ensemble des dérogations. 487 demandes (soit 96,4 % contre 87,8 % pour l'ensemble des dérogations) ont en effet obtenu un accord, 8 un accord partiellement favorable (soit 1,6 %, contre 8,8 % pour l'ensemble des demandes) et 10 un refus (soit 2 %, contre 3 % pour l'ensemble des demandes).

Il apparaît ainsi que la quasi totalité des dérogations demandées pour la période de la Seconde guerre mondiale sont accordées.

En revanche, 413 des 505 demandes formulées soit 82 % concernent encore les services centraux et déconcentrés des ministères de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice, des Anciens combattants et des services communaux.

C- Demandes relatives à la guerre d'Algérie

Le nombre de demandes concernant la guerre d'Algérie est en forte augmentation : 128 en 2004 (90 en 2003). Cette augmentation est liée notamment à l'enquête menée par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) et aux recherches de ses correspondants départementaux (instruction DPACI/RES/2004/014 du 22 juillet 2004)

Si la proportion d'accords pour cette catégorie est désormais proche de celle de l'ensemble des demandes, la proportion des refus reste plus élevée que la moyenne, la part des accords partiels diminuant par rapport à 2003 : 87,6 % d'accords, 6,2 % d'accords partiels, 6,2 % de refus.

Observatoire des dérogations, année 2004

Nombre de demandes instruites :

Total : 4361 (4365 en 2003)

Répartition par services d'archives :

Défense : 1125 (1044 en 2003)

Affaires étrangères : 100 (102 en 2003)

Archives nationales : 1440 (1439 en 2003)

dont :

CHAN : 569 (606 en 2003)

CAC : 687 (638 en 2003)

CAOM : 165 (191 en 2003)

CAMT : 19 (4 en 2003)

Archives régionales : 1 (1 en 2003)

Archives départementales : 1287 (1358 en 2003)

Archives communales : 90 (82 en 2003)

SAEF : 63 (52 en 2003)

Administrations : 2 (6 en 2003)

Assistance publique-Hôpitaux de Paris : 141 (127 en 2003)

Banque de France : 7 (14 en 2003)

La Poste : 0 (2 en 2003)

Préfecture de police de Paris : 46 (49 en 2003)

SNCF : 54 (58 en 2003)

Chambres de commerce : 2 (2 en 2003)

Répartition par type de réponse :

Accords : 3821 soit 87,8 % (88,5 % en 2003)

Accords partiels : 380 soit 8,8 % (7 % en 2003)

Refus : 148 soit 3,4 % (4,5 % en 2003)

Nombre d'articles demandés en dérogation :

Archives nationales :

CHAN : 4842 dont 4444 accordés et 398 refusés

CAC : 11765 dont 10635 accordés et 1130 refusés

CAOM : 1596 dont 1592 accordés et 4 refusés

CAMT : 439 dont 439 accordés

Total : 18642 (20759 en 2003) dont 17110 accordés (91,8 %) et 1532 refusés (8,2 %)

Archives départementales :

34053 articles demandés dont 32497 accordés (95,4 %) et 1556 refusés (4,6 %)

Archives municipales :

8428 articles demandés dont 8416 accordés (99,8 %) et 12 refusés (0,2 %)

Répartition des demandes par nature de la recherche

Recherches scientifiques : 2031 soit 65,7 %

Recherches généalogiques : 670 soit 21,7 %

Recherches historiques personnelles : 294 soit 9,5 %

Recherches administratives : 95 soit 3,1 %

Répartition des demandes par sujet de la recherche

Biographie : 114

Démographie historique : 9

Environnement : 38

Etablissement de droits : 93

Généalogie : 716

Guerre 1914-1918 : 16

Guerre 1939-1945 : 505

Guerre civile d'Espagne : 0

Guerre d'Indochine : 7

Guerre d'Algérie : 128

Histoire administrative : 22

Histoire culturelle : 94

Histoire de l'agriculture : 0
 Histoire de l'architecture : 23
 Histoire de l'art : 40
 Histoire de l'enseignement : 52
 Histoire de l'Europe : 16
 Histoire de la police : 4
 Histoire de la santé : 38
 Histoire des colonies : 78
 Histoire des étrangers : 151
 Histoire diplomatique : 81
 Histoire du droit : 5
 Histoire des médias : 54
 Histoire des religions : 13
 Histoire des sciences : 6
 Histoire du sport : 9
 Histoire économique : 131
 Histoire judiciaire : 69
 Histoire des transports : 2
 Histoire de La Poste : 2
 Histoire locale : 52
 Histoire de la défense : 25
 Histoire politique : 212
 Histoire sociale : 252
 Mai 68 : 3
 Pupilles : 21
 Sociologie : 3
 Autre ou non précisé : 1

Répartition des demandes par service versant

Service	adm. centrale	services déconcentrés	étab. public
Présidence de la République	125	-	
Associations présidentielles	18	-	
Anciens combattants	40	6	5
Autorités administratives indépendantes	8		
Conseil d'Etat	13	-	
Cour des Comptes		-	
Premier Ministre	91		1
Agriculture	9	3	3
Coopération	1		
Culture	56	4	26
DOM/TOM	5		
Défense	35	6	
Economie	85	122	
Education	35	57	22
Emploi	150	15	11

Equipement	15	1	1
Environnement	4		1
Fonction publique	1		
Industrie	1	1	8
Intérieur	293	142	
Préfecture	351		
Sous-préfecture	40		
Jeunesse et Sports	16		
Justice	209	216	
Santé	3		
Tourisme	2		
Chambres de commerce	2	-	
Conseil régional	3	-	
Conseil général	58	-	
Mairie	114	-	
Entreprise publique	78	-	-
Banque de France	7		-
La Poste	5		-
Hôpital	158	-	-
Officiers ministériels	1	-	-
SNCF	7		
Communauté urbaine		-	-
Services dissous	191	-	-